

# acatnews

Pour un monde sans torture ni peine de mort

## Focus

Migrants et réfugiés  
Page 2



« Qu'as-tu fait de ton frère l'étranger ? »

2

### Focus

Bref panorama de l'asile  
Erythrée  
Syrie

9

### Campagnes

26 juin - Nuit des Veilleurs  
Vendredi saint 2016

10

### Vie de l'association

Assemblée générale 2016  
FIACAT : Conseil  
international

12

### Événements

Atelier avec Michael Lapsley  
« Ma vie en flash-backs »

«Pour tout ça, je remercie Dieu», déclare Farim avec conviction. En mai, il a en effet décroché un contrat fixe comme assistant de laboratoire dans un hôpital. Cette histoire ne serait en rien surprenante, si ce n'est que Farim est arrivé en Suisse il y a seulement deux ans après avoir fui la Syrie. Il souhaite désormais fonder une famille dans sa nouvelle patrie. Son plus jeune frère veut par contre rentrer aussi vite que possible en Syrie. Et si un retour est inenvisageable, il ira éventuellement au Liban, et ce, bien qu'il souffre d'une grave maladie.

Dans un autre endroit, mais dans le même pays: les trois jeunes hommes ne se connaissaient auparavant pas. Ils ne se sont pas rencontrés non plus lorsqu'ils ont fui l'Erythrée, affrontant de nombreux dangers. Ils ont fait connaissance lorsqu'ils se sont installés dans un container en aluminium de l'organisation Asile aux abords de Zurich. Et depuis lors, ils sont des amis inséparables et veulent absolument habiter ensemble dans une colocation.

Lorsque l'on parle des réfugiés, de telles histoires sont passées sous silence. On parle de «vagues» et de «marée», tout comme de catastrophes naturelles qui font irruption en Europe et qui pourraient être stoppées uniquement en bâtissant de hauts murs érigés de barbelés. Mais on omet le fait que les catastrophes ont eu lieu ailleurs, que les gens ont justement fui les catastrophes.

La Nuit des Veilleurs 2016 est donc également consacrée aux personnes qui ont quitté leur patrie pour chercher une vie plus sûre dans un pays inconnu. Et qui ont dû faire face à de multiples dangers tout au long de leur chemin. La torture et le trafic d'êtres humains n'en sont que deux exemples. Lorsqu'ils arrivent à destination, les migrants, réduits à des numéros, viennent s'ajouter à la foule anonyme des réfugiés dont personne ne veut et qui n'ont plus de place dans ce monde.

Il suffit de jeter un regard sur la situation dans les pays d'origine des réfugiés pour comprendre pourquoi ces personnes affrontent toutes ces difficultés. L'ACAT-Suisse examine de près la situation en Erythrée, en Syrie et en Irak, les trois pays d'où viennent actuellement la majeure partie des requérants d'asile en Suisse. **SK**



«Procédure d'asile» - L'une des oeuvres dans l'exposition «Ma vie en flash-backs»  
© CRS

## Impressum

**Éditrice:** ACAT-Suisse, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture  
Speichergasse 29, Case postale, 3001 Berne  
Tél. 031 312 20 44, info@acat.ch  
Compte postal 12-39693-7

**Équipe de rédaction:** Hortense Gianini (HG) (responsable, h.gianini@acat.ch),  
Bettina Ryser Ndeye (BR), Lise Corpataux (LC), Sophie Kreuzberg (SK)

**Traduction:** Solenne Rocher, Isabelle Farquet

**Photo de couverture:** Deux Syriens sur l'île de Lesbos en Grèce © cath.ch

**Conception graphique de la maquette:** www.neuweiss.ch, Bea Würzler, Berne

**Impression:** Brunner AG, Druck und Medien, Kriens

**Prochaine édition:** octobre 2016

**Tirages:** 550 exemplaires en allemand, 560 en français



## Bref panorama de l'asile en Suisse

**L'Europe vit actuellement sa plus grave crise migratoire depuis la seconde guerre mondiale. Depuis 2015, environ 1,4 millions de personnes ont demandé l'asile dans les pays européens. Ce chiffre représente le double par rapport à l'année 2014. En Suisse, 39'523 nouveaux requérants ont été enregistrés en 2015, ce qui représente une hausse de 66,3 % par rapport à l'année précédente.**

Le principal pays de provenance des demandeurs d'asile en Suisse est l'Érythrée, suivi de l'Afghanistan, Somalie, Syrie et Irak. Comparativement plus élevée que la hausse de l'immigration en provenance d'Irak et de Syrie, la hausse des demandes émanant de ressortissants afghans s'expliquerait par la pratique adoptée en matière d'asile par l'Allemagne. En effet, la plupart des personnes en provenance de Syrie et les membres de minorités religieuses d'origine irakienne y ont été reconnues comme réfugiés à la suite d'une procédure rapide et simplifiée, alors que les personnes en provenance d'Afghanistan y ont fait l'objet d'une procédure ordinaire.

Le sixième plus important pays de provenance a été le Sri Lanka. Après l'arrestation de deux requérants d'asile déboutés puis renvoyés au Sri Lanka en automne 2013, la Suisse a modifié sa pratique en matière d'asile pour ce pays en 2014 afin de mieux tenir compte de la situation toujours difficile qui y règne. La Suisse compte aussi une diaspora tamoule relativement importante.

### Réfugié vs migrant

Mais qui sont ces demandeurs d'asile ? Des réfugiés ? Des migrants ? Le terme « réfugié » est souvent opposé au « migrant », supposé venir en Europe uniquement pour des raisons économiques. Le migrant, selon la définition de l'ONU, est une personne née dans un pays et qui vit dans un autre pays pour une durée supérieure à un an, quelles

qu'en soient les raisons. C'est une catégorie générale à laquelle appartiennent notamment les réfugiés, mais aussi les étudiants étrangers ou les travailleurs venus d'autres pays, par exemple.

Un réfugié, quant à lui, est une personne forcée de quitter son pays à cause d'une crise politique majeure. Il est d'abord demandeur d'asile, le temps que sa situation soit étudiée et, s'il correspond aux critères de la Convention de Genève de 1951 sur les réfugiés, il obtient alors le statut de réfugié. Or, il ne suffit pas de venir d'une zone de guerre pour se voir attribuer automatiquement le statut de réfugié. La Convention des réfugiés ne reconnaît que des persécutions à titre individuel. Les victimes de génocide, de crimes de guerre, n'entrent pas dans cette définition.

En réalité, la frontière entre réfugié et migrant n'est pas si évidente. Beaucoup de pays comme le Soudan, notamment, sont à l'origine de flux mixtes, politiques et économiques. La situation politique y est très instable. La situation économique y est aussi catastrophique, en partie à cause des violences politiques. Dans ces conditions, il est difficile de distinguer le migrant économique du réfugié.

### Un besoin de protection

En Suisse, des demandeurs d'asile ne répondant pas aux critères de la Convention de Genève peuvent aussi obtenir une

protection. La Suisse leur permet de rester en vertu du principe de non-refoulement ancré dans la Convention. En général, les requérants obtiennent l'asile. Par exemple, une personne ayant combattu dans son pays activement le régime en place risque de subir des préjudices sérieux en cas de refoulement.

Si le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) exclut que la personne en quête de protection risque une persécution au sens des critères de la Convention, elle rejette sa demande d'asile et poursuit son examen afin de déterminer s'il existe d'autres motifs qui s'opposent à un retour dans le pays d'origine ou de provenance et justifieraient donc l'octroi d'une protection.

En cas d'obstacle à un retour dans le pays d'origine, la personne concernée aura aussi le droit de rester, au moins temporairement, en Suisse. Cela s'applique notamment à la situation où l'exécution du renvoi est jugée illicite, c'est-à-dire contraire aux engagements internationaux de la Suisse. Le risque de torture rend l'exécution du renvoi illicite, par exemple.

Il existe aussi un obstacle à l'exécution du renvoi, lorsqu'on ne peut raisonnablement exiger de la personne qu'elle retourne dans son pays. Ceci est le cas, par exemple, d'une famille syrienne dont les membres n'ont pas été persécutés à titre individuel, mais qui ne peut retourner dans son pays en raison du conflit.

Finalement, le retour dans le pays d'origine ou de provenance est considéré impossible si le renvoi ne peut pas être exécuté, notamment en raison d'un obstacle technique, bien que la personne concernée ne s'y oppose pas. Ce peut être le cas d'une personne apatride dont la citoyenneté n'est reconnue par aucun Etat. **HG**

Sources :  
Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) : Statistique en matière d'asile 2015 ;  
Tobias Heiniger : « Besoin de protection – la norme, pas l'exception », in Des faits plutôt que des mythes, n°31 / 11 mai 2016 ; OSAR.  
Laure Cailloce : « Migrants, réfugiés, quelle différence ? » In Journal du CNRS.



Un migrant intercepté à la douane de Chiasso, au Tessin © Ti-Press/Pablo Gianinazzi

## Érythrée: quand fuir devient vital

Goitom (prénom d'emprunt), 16 ans, comme tous ses camarades du Foyer des Remparts à Fribourg, s'empresse de sortir de l'école pour aller jouer au football sur la place du quartier. Un paradis pour ces jeunes assoiffés de sport et de grand air. Goitom fait partie des 2'736 mineurs non accompagnés érythréens arrivés en Suisse durant l'année 2015. Il a fui le service militaire national illimité, institution érythréenne qui asservit ses jeunes et moins jeunes, hommes ou femmes, dans des conditions extrêmes et inhumaines. Salaires de misère, rarissimes permissions de sortie pour voir la famille, torture et mauvais traitements en cas de désobéissance: les Érythréens n'ont qu'une envie, celle de fuir.



Enfants érythréens dans le camp de réfugiés de Shagarab au Soudan en 2012. Ces camps peuvent être la première étape d'un long et périlleux voyage © Ashraf Shazly/AFP/Getty Images

Le pays de Goitom, premier au classement 2015 de la provenance des demandeurs d'asile en Suisse, est au cœur d'une controverse sur la légitimité de l'accueil de ses ressortissants. Alors que la Confédération tente depuis cinq ans d'établir un accord de réadmission avec l'Érythrée pour lui permettre d'expulser des demandeurs d'asile déboutés, une délégation parlementaire est revenue d'un séjour d'observation en

février 2016 avec des conclusions qui appuient les souhaits de la Confédération. Selon les députés partis en Érythrée, leurs déplacements se sont fait en toute liberté et les questions critiques pouvaient être posées. Une propagande du régime dictatorial selon leurs détracteurs.

Mais que connaît-on vraiment de ce pays de la corne de l'Afrique et de la réalité quo-

tidienne vécue par ses habitants ? En tout cas pas suffisamment pour pouvoir se prononcer sur de nouvelles règles en matière d'asile. De nombreux rapports existent mais aucun n'a pu être réalisé de l'intérieur. Le régime autocratique, dirigé par la main de fer d'Isaias Afewerki depuis l'indépendance en 1993, interdit depuis 2005 toute activité d'ONG internationales et limite le champ d'action des agences de l'ONU aux

domaines de l'eau, de l'hygiène publique et de la santé. La liberté de presse est inexistante. Les partis d'opposition et les communautés religieuses autres que celles déclarées comme officielles sont interdits. C'est principalement grâce à des informateurs à l'extérieur du pays qu'il est possible d'en savoir plus sur les sujets que le gouvernement s'efforce de cacher.

### Une prison à ciel ouvert

Isaias Afewerki et son parti, le Front populaire pour la démocratie et la justice, ont instauré un régime de terreur ultra militarisé qui asservit la population et limite ses libertés fondamentales. Le budget militaire est, en pourcentage du PIB, le plus élevé au monde après celui de la Corée du Nord. La haine historique de l'Éthiopie et la possibilité d'exploiter une main d'œuvre bon marché poussent le gouvernement à embrigader ses jeunes pour le service militaire. Tous les Érythréens âgés de 18 à 40 ans peuvent être appelés sous les drapeaux, et ils font partie de l'armée de réserve jusqu'à leurs 50 ans. Les femmes ne sont exemptées de service national que si elles sont mariées ou enceintes. Malgré l'âge officiellement fixé à 18 ans, de nombreux mineurs sont embrigadés dans l'armée.

L'armée n'est pas la seule à utiliser ces forces vives de travail. Le gouvernement en transfère une partie sur des chantiers publics ou dans des entreprises privées. Et, en échange de tous ces efforts au bénéfice de la nation, un pécule insignifiant. Pas de quoi vivre ni nourrir sa famille. Ce système d'asservissement est soigneusement maintenu par la crainte et l'obéissance transmises par les supérieurs de l'armée. Toute discorde, tentative de fuite ou désobéissance, même de moindre importance, peut amener à la pire des sanctions, la torture.

### Le musellement de la critique

Le gouvernement d'Isaias Afewerki a instauré la tolérance zéro pour toutes critiques publiques ou privées envers le gouvernement. Il interdit la presse, surveille les com-

munications et ses informateurs sont présents partout dans le pays. On dénombre aujourd'hui entre 5'000 et 10'000 prisonniers politiques en Érythrée. Exercer un culte autre que ceux enregistrés est également sanctionné. Seuls l'Église catholique, l'Église évangélique luthérienne, l'Église orthodoxe érythréenne Tewahedo et l'islam sunnite sont permis. Les évangélistes, pentecôtistes, adventistes du septième jour, témoins de Jéhovah ou certains musulmans sont poursuivis et mis en détention.

### Fuir à ses risques et périls

L'Érythrée vit un véritable exode. Ce petit pays de cinq millions d'habitants se vide chaque année de près de 500'000 personnes. De nombreux Érythréens désertent l'armée ou s'y insoumettent. S'ils sont arrêtés sur le territoire national, les déserteurs et les objecteurs de conscience sont emprisonnés et subissent la torture et les mauvais traitements. Le même sort serait réservé aux déserteurs qui feraient l'objet d'un rapatriement. Étant donné l'absence d'observateurs des droits de l'homme sur le territoire et l'interdiction de visite des prisons par la Croix-Rouge (CICR), le véritable sort de ces personnes est difficile à évaluer avec exactitude.

Les plus chanceux parviennent à sortir du pays. Mais dans leur fuite, le plus souvent vers l'Europe, ils passent par le désert du Sinaï où des trafiquants d'êtres humains se livrent au sordide marché de la rançon contre libération. S'ils n'atterrissent pas dans leurs innombrables camps de torture, ils s'exposent à d'autres dangers lors de la traversée de la Méditerranée et, une fois arrivés sur les côtes européennes, ne sont pas encore à l'abri d'autres commerces d'êtres humains.

### La Suisse comme refuge

Certains parviendront en Europe. Comme les 10'000 demandeurs d'asile érythréens qui sont arrivés en Suisse en 2015. Selon la loi suisse, la désertion et le refus de servir sa nation ne sont pas des motifs d'asile. Mais les Érythréens qui répondent

à ces critères sont en général considérés par l'Érythrée comme ennemis de la nation, et obtiennent ainsi le statut de réfugiés politiques en Suisse. Ceux qui ne reçoivent pas l'asile sont admis provisoirement en Suisse, car le renvoi est considéré comme intolérable au vu du risque de traitements inhumains.

Depuis début 2015, des polémiques sur les motifs des demandeurs d'asile érythréens ont éclatées. Selon les partis de droite principalement, ils seraient davantage des réfugiés économiques que politiques. Et pour alimenter le débat, le voyage parlementaire de février 2016 a mis en doute la fermeture et la dangerosité du régime érythréen. Alors que la Confédération négocie avec le gouvernement érythréen pour qu'il lui permette les rapatriements forcés, les Nations unies dénoncent en Érythrée un véritable crime contre l'humanité. Reste à savoir jusqu'où ira la Suisse dans ses restrictions d'accueil de ressortissants d'un petit pays où les universités ont été remplacées par quelque 360 prisons. **LC**

Sources:

Rapport du EASO: Érythrée, étude de pays, 2015; Rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur l'Érythrée, 2015;

Rapport d'Amnesty International, Just deserters: why indefinite national service in Eritrea has created a generation of refugees, 2015.

## La guerre contre son propre peuple: le régime de terreur d'Al-Assad en Syrie

**Un voyage d'études en 2009 m'avait permis de visiter la cité antique de Palmyre. La beauté de cette ancienne ville du désert était éblouissante. Khaled, une connaissance syrienne, m'en avait dépeint une toute autre image. Tadmor (la ville moderne située près des ruines de Palmyre) était surtout connue par les Syriens comme l'emplacement d'une prison tristement célèbre où le régime pratiquait la torture. Le beau-frère de Khaled y a croupi durant dix ans, accusé sans preuve d'avoir participé à un soulèvement de l'opposition. En tant que touriste, j'avais oublié que la Syrie était une dictature dirigée depuis des décennies par la famille al-Assad, responsable de nombreuses violations des droits humains. Pour les citoyens syriens, c'était une réalité quotidienne.**

Sans surprise, cette politique est lourde de conséquences : en cinq ans de guerre civile, plus de 250'000 Syriens sont morts sur les quelque 21 millions d'habitants du pays, et des millions de personnes sont en fuite en Syrie ou à l'étranger. Le mouvement d'opposition pacifique a été étouffé et détruit. Restent d'innombrables groupuscules armés dans un pays qui sert de plus en plus de balle de ping-pong entre les intérêts de deux grandes puissances: la Russie et les États-Unis. D'autres États tels que l'Arabie Saoudite et l'Iran essaient par ailleurs d'établir leur sphère d'intérêts en Syrie. Le tout aux frais des Syriens.

En Suisse, les Syriens sont le deuxième plus grand groupe de demandeurs d'asile. Selon le Secrétariat d'État aux migrations (SEM), 873 Syriens ont déposé une demande d'asile au premier trimestre 2016. Le SEM escompte une nouvelle recrudescence de demandes courant 2016.

En effet, la situation en Syrie ne fait qu'empirer. Actuellement, même des villes comme Tartous et Jablé, jusqu'ici épargnées par la violence, sont la cible de kamikazes. Les raisons motivant la fuite des habitants sont variées mais dans ce conflit, toutes les fractions armées se sont rendues coupables, d'une façon ou d'une autre, de crimes de guerre.

### Les hôpitaux en ligne de mire

Rien qu'en février 2016, l'ONG « Physicians for Human Rights » a recensé la mort de 726 médecins, soignants et membres du personnel sanitaire. Le même mois, on a dénombré 358 attaques aériennes contre des établissements médicaux, imputables pour 91% d'entre elles aux forces armées russes et syriennes. C'est pourquoi les

hôpitaux situés dans les territoires contrôlés par le gouvernement demeurent éparpillés par les bombardements aériens.

Le fait de cibler les hôpitaux, les ambulances, les équipes d'urgence et le personnel médical semble effectivement faire partie d'une stratégie visant à anéantir complètement les soins médicaux dans les territoires contrôlés par des groupuscules de l'opposition.

En décembre 2015, 57% des hôpitaux publics du pays et 51% des structures sanitaires publiques étaient entièrement fermés ou partiellement fonctionnels (c.à-d. qu'on y manquait de personnel, d'instruments et de médicaments et que les bâtiments étaient fortement endommagés).

Les médecins et les soignants qui restent luttent pour la vie de leurs patients dans des conditions extrêmement difficiles. Ils essaient d'échapper aux bombardements en opérant dans les caves des hôpitaux et en évacuant les étages supérieurs pour que ceux-ci puissent absorber cette pluie de bombes. La forme la plus grave et la plus perfide de bombardement est le largage de barils d'explosifs remplis d'aiguilles et d'autres fragments métalliques, qui déchiquètent littéralement les corps humains. Un médecin d'Alep raconte que pour ne pas désespérer, son équipe chante lorsque les bombes s'abattent.

### Les prisons du régime syrien

Des dizaines de milliers de personnes sont actuellement prisonnières du régime syrien. Dans ses geôles, la torture ne fait pas seulement partie du quotidien: il est systématique de torturer des prisonniers

jusqu'à la mort. En outre, les conditions de vie y sont épouvantables. De fait, il n'y a pas de soins médicaux et les prisonniers conduits dans des hôpitaux étatiques témoignent de soins insuffisants ou de tortures par le personnel hospitalier.

La plupart des détenus sont des hommes, mais pendant la période de 2011 à 2015, on a également recensé, dans les prisons du régime, des décès d'enfants qui n'avaient pas plus de sept ans.

Habituellement, les familles des prisonniers décédés ne sont pas informées et la plupart du temps, on ne leur remet même pas les restes de leurs proches défunts. Un ancien prisonnier relate qu'un codétenu mourant lui a demandé de raconter à sa famille ce qui lui était arrivé. À la mort de ce codétenu, les autres prisonniers lui ont fermé les yeux, ont enveloppé son cadavre dans une couverture militaire et ont récité pour lui le Coran dans leur cœur. **SK**

### Sources:

Secrétariat d'État aux migrations (SEM) (2016), Statistique en matière d'asile, 1er trimestre 2016; Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) (2016), Réponse Régionale à la crise des Réfugiés en Syrie; Physicians for Human Rights, Auteurs: Heisler, Baker, McKay (2015), Attacks on Health Care in Syria - Normalizing Violations of Medical Neutrality? New England Journal of Medicine, 373(26); Conseil des droits de l'homme (HCDH) (2016), Loin des yeux, loin du cœur: décès en détention en République arabe syrienne.

**TEMOIGNAGE****600'000 réfugiés pour 500'000 habitants : la vie à Dohuk en Irak**

**P. Z. se trouve avec un groupe de volontaires dans le nord de l'Irak et livre à l'ACAT-Suisse ses impressions sur cette région en guerre. P. Z. préfère rester anonyme pour des raisons de sécurité ; son nom est connu de la rédaction.**

*[...] Voilà deux bonnes semaines que nous sommes à Dohuk, capitale du gouvernorat du même nom dans la région autonome du Kurdistan irakien. Seuls 40 km nous séparent de Daech et pourtant, la communauté qui nous accueille est étonnamment calme et optimiste. Sans ces fortifications sur les collines avoisinantes, ces check-points tous les quelques kilomètres et ces jeeps criblées d'impacts de balles, on pourrait oublier qu'on se trouve au milieu d'une région en guerre.*

*Il faut dire que la guerre est moins présente sous la forme d'une menace concrète que d'un flux de réfugiés. Un flux massif. Rien qu'à Dohuk, on en recense près de 600'000 pour 500'000 habitants. La plupart viennent de Syrie mais on compte aussi beaucoup de Yézidis et de personnes de Mossoul.*

*Ici, la solidarité avec les réfugiés est très grande. De nombreuses personnes mettent à leur disposition un logement vacant. Il n'y a pratiquement pas de sans-abri. On s'entraide comme on peut, sans rien attendre en retour, simplement parce que c'est ainsi que les choses fonctionnent. Une pratique qui tient certainement à la solidité de clans qui réunissent entre 10'000 et 20'000 personnes. Cette structure clanique immuable influence fortement l'organisation sociale, même en milieu urbain. [...]*

*Au départ, nous croyions que c'était par hospitalité qu'on nous mettait de suite en contact avec des personnes qui pouvaient nous aider, qu'on nous invitait à manger ou qu'on refusait notre argent [...]. Je pense aujourd'hui que c'est plutôt une façon pour la communauté de nous intégrer immédiatement, comme elle intègre souvent les réfugiés.*

*On comprendra que je ne me sois quasiment jamais fait aussi peu de souci pour mes valeurs qu'à cet endroit, où le vol ne semble pas exister. En témoigne le fait que les gens laissent leur caisse bien remplie sur le comptoir alors que dans ce pays, une*



Enfants yézidis réfugiés à Dohuk, nord de l'Irak. Les Yézidis ont dû fuir dans des circonstances dramatiques l'arrivée de l'Etat islamiste (Daech) à Sinjar en 2014 © photo personnelle

*large majorité des personnes sont dans une situation très précaire. [...]*

*Mon but n'est vraiment pas de dépeindre un paradis. Ici aussi, le racisme anti-arabe existe, de même que le « racial profiling » aux check-points, sans parler des tensions internes et des calculs politiques du gouvernement de Massoud Barzani. Pourtant, les images qui nous marquent sont celles de ce conducteur de taxi arabe venu de Mossoul, fier de parler déjà beaucoup mieux le kurde que nous, de ces nombreux restaurants et boulangeries qui ont tous engagé deux réfugiés de Syrie ou de Sinjar alors qu'ils avaient déjà plus de personnel que de clients...*

*Avant-hier, nous avons participé à une fête villageoise dans la région, tout près d'un camp de réfugiés yézidis. Tous sont venus. L'ambiance n'était pas exactement à la gaieté – la terreur inspirée par Daech et*

*la douleur d'avoir perdu tant de parents et d'amis se lit sur le visage de ces Yézidis – mais nous avons eu le sentiment que tout le monde essayait de retrouver un semblant de normalité. Les jeunes étaient bien habillés et maquillés et on avait installé des manèges pour les plus petits.*

*L'émancipation des femmes est clairement plus avancée ici, à l'Ouest du Kurdistan, que dans d'autres pays de la région : on voit souvent des groupes de femmes dans la rue, pour la plupart sans voile. [...] Beaucoup de femmes étudient à l'université. [...] La milice féminine yézidie YJE, constituée pour répondre aux viols et aux asservissements perpétrés par Daech à Sinjar. Malgré tout, on ne trouve aucune femme dans les salons de thé.*

## Vivre avec un traumatisme : des réfugiés parmi nous

Les réfugiés doivent tout abandonner, à l'exception d'une chose qui les suit partout : le souvenir de leurs expériences traumatisantes, qui marque leur âme comme une brûlure.

restent traumatisés: ils souffrent de douleurs physiques, de crises de panique, de dépression et de sentiments de culpabilité ou de honte. Par ailleurs, les expériences traumatisantes du passé, les souffrances

ses limites depuis longtemps. D'autres antennes ont donc ouvert à Genève, Lausanne, Zurich et St-Gall pour offrir des traitements ambulatoires dans d'autres régions. Réunis au sein du groupement «Support for Torture Victims», les cinq centres collaborent étroitement; tous proposent un traitement et un accompagnement «au cas par cas» avec des spécialistes de la psychiatrie, de la psychothérapie, de la médecine et des thérapies corporelles et artistiques, ainsi que des assistants sociaux.



Oeuvre de Cennet Güneş dans l'exposition « Ma vie en flash-backs » © CRS

Fuir la guerre, la persécution, la discrimination, la torture et la violence, laisser proches et biens en quittant son chez-soi, lutter pour survivre sur les routes dangereuses de la fuite et voir peu à peu la réalité suisse remplacer le pays tant rêvé: un destin commun à près de 40'000 personnes de plus de cent pays qui ont demandé l'asile ici l'an dernier.

Parmi les requérants qui obtiennent cet asile, un quart ont subi des violences systématiques, selon le Service ambulatoire de la Croix-Rouge suisse (CRS) pour victimes de la torture et de la guerre. La plupart en

actuelles et le secret entourant un vécu inexplicable minent souvent les relations intrafamiliales. Une victime enlisée dans son traumatisme a besoin d'un soutien thérapeutique, le plus tôt étant le mieux.

### Un soutien thérapeutique aux victimes de la torture

En 1991, une étude a confirmé ce qui précède, entraînant la création par la CRS d'un premier centre de traitement à Berne: le Centre de thérapie pour victimes de tortures, aujourd'hui nommé «Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre». Extrêmement sollicité, il a atteint

### L'expression artistique pour surmonter le traumatisme

L'art-thérapeute Olgu Cevik a entrepris une démarche novatrice avec d'anciens patient(e)s du Service ambulatoire bernois. Au départ, elle voulait les accompagner pour qu'ils puissent eux-mêmes coucher leur expérience sur la toile afin de l'assimiler. Au cours du projet, la démarche s'est révélée trop lourde, rouvrant trop de blessures. Habituee à traduire les langues, l'ancienne interprète s'est donc faite «traductrice visuelle» en réalisant des tableaux à partir des descriptions et des émotions de ses patient(e)s. Il en découle une exposition impressionnante intitulée «Ma vie en flash-backs». Présentée en 2015 à Berne, l'exposition est actuellement en tournée en Suisse (voir agenda en dernière page). **BR**

#### Sources :

Service ambulatoire pour victimes de la torture et de la guerre, Berne, <https://www.redcross.ch/fr/theme/service-ambulatoire-pour-victimes-de-la-torture-et-de-la-guerre>;  
«Echos du Service ambulatoire CRS - 2/2015»  
Groupement «Support for Torture Victims», [www.torturevictims.ch/fr](http://www.torturevictims.ch/fr)

### Cennet Güneş

À l'adolescence, la Kurde Cennet Güneş essaie d'échapper à l'étroitesse du foyer parental, enfermé dans les traditions. Elle rejoint un groupe de protestation. Arrêtée et condamnée à plus de six ans de prison, elle tente de s'immoler par le feu pour sortir de sa situation sans issue. Elle souffre le martyr et survit, mais demeure stigmatisée à jamais.

À son arrivée en Suisse, elle décide de suivre une thérapie au Service ambulatoire CRS pour victimes de la torture et de la guerre, qui lui permet de reprendre pied et de bâtir son avenir.

Aujourd'hui, elle n'a plus besoin de sa thérapie par la parole. Pourtant, elle a accepté

de revenir sur son parcours dans le cadre du projet artistique «Ma vie en flash-backs». Pour elle, il s'agit d'une protestation muette, exprimée à coups de pinceau. Si son corps et sa vie ont changé, son combat pour une vie librement choisie demeure.

## Mobilisez-vous !

### Nuit des Veilleurs - 26 juin 2016

Le 26 juin, une nouvelle Nuit des Veilleurs se déroulera dans le cadre de la Journée internationale pour le soutien aux victimes de la torture. Nos membres ont déjà reçu le dossier de campagne, qui leur permettra de préparer des actions comme une participation à la chaîne de prière mondiale de ce dimanche-là.

Cette année, en plus d'inviter à la prière pour les torturés, la Nuit des Veilleurs est placée sous le signe de la solidarité avec les millions de personnes en fuite. «Qu'as-tu fait de ton frère l'étranger?», demandons-nous donc dans notre dossier de campagne.

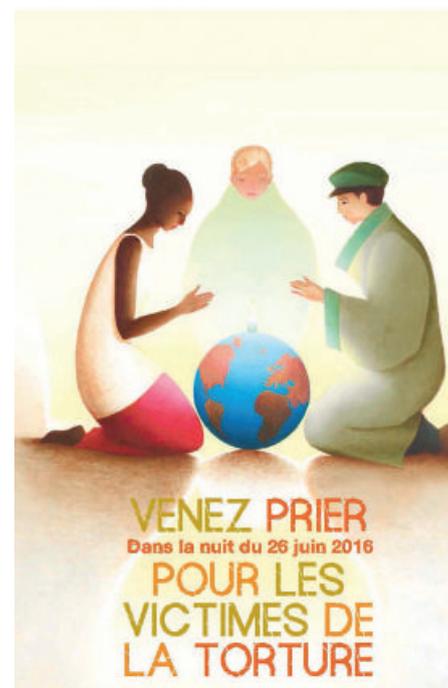
Fuite et migrations sont aussi vieilles que l'humanité, comme en témoignent de nombreux textes bibliques. Pourtant, devant chaque grand flux migratoire, il semble relever du tour de force de se sentir lié(e) aux personnes en fuite par l'empathie et le sens

de la collectivité, et d'avoir autre chose à leur offrir que peur et méfiance.

Il est inquiétant de constater que lesdites peur et méfiance refont surface partout en Europe. Pour accentuer la solidarité et l'humanité en Suisse, nous avons intégré dans notre dossier de campagne la campagne de l'EPER intitulée «Annoncer la couleur pour une Suisse humaine» ([www.annoncer-la-couleur.heks.ch](http://www.annoncer-la-couleur.heks.ch)).

Des affiches et des exemplaires supplémentaires du dossier de campagne peuvent être commandés auprès du Secrétariat de l'ACAT. Annoncez votre participation sur le site [www.nuitdesveilleurs.com](http://www.nuitdesveilleurs.com). Le principe reste le même: vous pouvez vous inscrire pour une prière individuelle ou collective. Si vous organisez une manifestation publique, vous pouvez publier une invitation sur le site, agrémentée d'une courte description.

L'équipe de l'ACAT-Suisse vous souhaite une belle Nuit des Veilleurs 2016. **SK**



## Des nouvelles

### ... du Vendredi Saint 2016

La détention en République démocratique du Congo a été au cœur de l'action de Vendredi Saint 2016. L'ACAT-Suisse a invité ses membres à soutenir un projet lancé par la FIACAT (Fédération internationale de l'ACAT) et mis en œuvre par l'ACAT-RDC. L'objectif du projet, nommé «détention préventive abusive», est la lutte contre les abus de détention provisoire en documentant des cas, en offrant aux victimes un suivi juridique en vue d'une libération, et en formant le personnel pénitentiaire, les magistrats et la société civile à ces questions de droits fondamentaux.

Pour aider son ACAT sœur en RDC à mettre sur pied ce projet, l'ACAT-Suisse a proposé à ses membres, non pas une pétition qui aurait eu peu d'efficacité dans ce pays, mais une récolte de fonds. Un montant de 5'000 francs a ainsi pu être envoyé à

l'ACAT-RDC, selon leur demande. «Ce nouveau type de campagne va avoir des résultats très concrets sur le terrain», se réjouit Sabrina Bignier, Secrétaire générale de la FIACAT. La première phase du projet en RDC est limitée à une prison, celle de Makala à Kinshasa. L'ambassade suisse a d'ailleurs manifesté un intérêt à ce que le projet soit répercuté dans d'autres prisons de RDC, ce qui démontre les besoins dans ce domaine.

Le projet «détention préventive abusive» a débuté en 2014. Des résultats très probants ont été obtenus dans six prisons au Bénin et en Côte d'Ivoire. En collaboration avec les ACAT locales, 65 agents de l'administration judiciaire et pénitentiaire et 30 bénévoles membres d'associations de défense des droits de l'homme ont été formés. Quelque 140 cas de détention préventive abusive y ont été identifiés et 100 préve-

nus ont été libérés. En RDC, un «Guide sur les garanties judiciaires de l'inculpé détenu – RDC» a été lancé officiellement par la FIACAT et l'ACAT-RDC en avril 2016. Ce guide aide les associations et les professionnels à identifier les cas de détention abusive.

Face à ces réussites, l'ACAT-Suisse va soutenir de telles initiatives de son réseau, qui ont des effets concrets sur le terrain.

Cette campagne a aussi été l'occasion de mettre en ligne le nouveau site internet de l'ACAT-Suisse. Pour davantage d'informations sur la campagne de Vendredi Saint ou simplement pour aller tester le nouveau site, rendez-vous sur [www.acat.ch](http://www.acat.ch). **LC / HG**

### Conseil international de la FIACAT

La FIACAT va bientôt connaître des votations et des élections. Pour la première fois, le Conseil international se prononcera par voie de correspondance.

Normalement, le Conseil international réunit tous les quatre ans les délégués des quelque 30 ACAT nationales. L'ACAT-Suisse a organisé l'avant-dernier Conseil en le couplant à un séminaire de formation continue à Lungern (OW). La préparation et la tenue d'une telle rencontre nécessitent toujours des ressources humaines et financières importantes.

Soucieuse de préserver le droit de participation de ses membres, la FIACAT tente une nouvelle approche: pour la première fois, c'est par voie de correspondance que les délégués voteront sur le rapport d'activités de la Présidente, les comptes, le budget, l'admission de l'ACAT-Suède et le programme stratégique, et qu'ils éliront le Bureau international. Les documents détaillés ont été expédiés et les ACAT ont nommé leurs délégués disposant du droit de vote. Des questions sur les documents peuvent encore être posées jusqu'à la mi-juin, après quoi les délégués se prononceront par courriel en quatre tours.

Quatre des huit membres du Bureau international (Comité) se retirent: la Présidente Sylvie Bukhari-de Pontual (FRA), Ronald Albert (CAN), Janette Chambonnière (BEL) et Bernadette Jung (ALL). Les candidats à l'élection sont les sortants Massimo Corti (ITA), Jean-Bernard Marie (FRA), Maria-Sylvie Raharinarivonirina (MAD), Bernard Sagara (MALI) et six nouvelles personnes. La composition du Bureau international pour la période 2016-2020 sera connue début juillet. **BR**

### Nouvelles du Secrétariat

L'équipe de l'ACAT-Suisse va connaître quelques changements:

**Lise Corpataux**, responsable des campagnes, attend son deuxième enfant pour le mois d'août. Elle prendra six mois de congé après la naissance. Nous souhaitons le meilleur à Lise et à sa famille!

Lise sera remplacée par **Sophie Kreutzberg**, au Secrétariat depuis février en tant

que stagiaire. Dans un premier temps, Sophie a essentiellement travaillé sur la version allemande du site Internet. Elle soutient maintenant aussi le Secrétariat pour les campagnes, les interventions et les recherches. Sophie est titulaire d'un Master en religion, économie et politique. Nous sommes heureux que ce remplacement lui permette de rester parmi nous plus longtemps que prévu parmi nous.

Un changement va également intervenir du côté de l'administration: **Martha Buntschu** va quitter le Secrétariat à la fin juillet. Nous reviendrons sur sa succession dans le prochain **acatnews**. Nous remercions Martha du fond du cœur pour son travail et lui souhaitons le meilleur pour l'avenir. **BR**

### 6<sup>ème</sup> Congrès mondial contre la peine de mort à Oslo

Trois jours durant, des activistes se pencheront sur les aspects les plus divers de la problématique de la peine de mort, tisseront des liens et développeront des stratégies d'abolition communes. L'ACAT-Suisse sera présente.

Du 21 au 23 juin, Oslo accueillera le 6<sup>ème</sup> Congrès mondial contre la peine de mort. ECPM (Ensemble contre la peine de mort) et la Coalition mondiale contre la peine de mort attendent 1'300 participants de plus de 80 pays, pour lesquels ils ont prévu plus de 20 tables rondes, ateliers,

débats et assemblées plénières. Parmi les activités proposées, certaines sont axées sur une région, d'autres sur un groupe de victimes spécifiques, d'autres encore sur le lien entre peine de mort et terrorisme; d'autres enfin traitent de questions stratégiques comme la formation d'alliances et les étapes juridiques menant à l'abolition. Le congrès accorde une très grande place aux échanges et au réseautage entre les organisations les plus diverses du monde entier. Plus d'informations: <http://congres.abolition.fr/>.

Les deux participantes de l'ACAT-Suisse, Sophie Kreutzberg et Bettina Ryser Ndeye, espèrent que ce congrès fournira de nouvelles pistes pour notre travail futur, dévoilera des aspects intéressants à approfondir et favorisera le contact avec des spécialistes et des activistes de différents pays avec lesquels nous pourrions collaborer et interagir durablement.

Le congrès sera aussi l'occasion d'entretenir les échanges entre les ACAT représentées. **BR**

## Assemblée générale du samedi 28 mai 2016 à Berne

**Perspectives et pistes de réflexion pour la nouvelle orientation de l'ACAT-Suisse, relèvement de la contribution à la FIACAT et augmentation des moyens alloués à la sensibilisation et à la recherche de membres ont marqué cette AG.**

Pour commencer, les 28 participants ont communié par l'esprit avec les torturés le temps d'une méditation. Ils ont déposé sur une croix de tissu des objets du quotidien susceptibles d'être transformés en instruments de torture. Les appels à l'aide ont trouvé écho dans le Psaume 22 avec sa question « Mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné? », puis dans des extraits de la prière d'intercession écrite par le pasteur Roger Buangi Puati pour la campagne de Vendredi Saint 2016. Le chant de Taizé « Dans nos obscurités » est venu illustrer le désespoir des victimes. Les bougies allumées autour de la croix, une chanson sur la justice et la paix puis le retour des objets de torture à leur fonction inoffensive originelle ont symbolisé l'espoir d'une délivrance pour les victimes.

Lors de la partie statutaire, les 22 membres votants ont adopté le Rapport annuel, les comptes 2015 et l'adjonction d'un point à l'ordre du jour: « Rapport d'activités et perspectives 2016 ». 2016 est entièrement

placée sous le signe de la nouvelle orientation de l'ACAT-Suisse, imaginée en 2015 et esquissée dans le Rapport annuel.

Depuis 2015, le Comité et le Secrétariat travaillent donc à l'élaboration d'une stratégie. Ils se documentent sur de nouvelles thématiques, évaluent des possibilités d'exercer une influence sur des questions de droits humains en Suisse, établissent des contacts et les entretiennent. Après un séminaire des ACAT européennes consacré à la réorientation des stratégies d'action lors d'un week-end de février, le Secrétariat a profité en mai d'une formation approfondie sur la méthode du plaidoyer par la Présidente de la FIACAT. En plus de donner suite à nos nouvelles priorités de travail et de mettre en place les conditions nécessaires, nous poursuivons nos activités traditionnelles au travers des lettres d'intervention, des campagnes et de nos efforts de sensibilisation, guidés par nos nouvelles perspectives. Les suggestions exprimées à l'AG seront intégrées par le Comité dans

ses réflexions sur l'avenir de l'ACAT-Suisse.

L'assemblée a modifié deux postes budgétaires: suite à une demande de la FIACAT, la contribution annuelle à cette dernière ne sera plus de 11'000, mais de 15'000 francs ; par ailleurs, l'assemblée a adopté une motion consistant à augmenter de 10'000 francs le montant dédié à la sensibilisation, à la formation sur les droits humains et à la recherche de membres (33'000 francs désormais).

L'assemblée a réélu pour une année les sortants Elisabeth C. Miescher (Présidente), Andreas Moor, Christine Morerod et Xaver Pfister. Mary-Gabrielle Roth-Mouthon a annoncé son retrait pour raisons familiales. L'assemblée a pris congé d'elle en la remerciant.

Après la réunion, une collation copieuse a permis aux membres d'entretenir des échanges plus personnels. **BR**

## Je souhaite soutenir l'ACAT-Suisse

- En tant que membre actif**
- Membre individuel : cotisation annuelle 70 fr. minimum (personne à revenu modeste : cotisation réduite à 35 fr. minimum)
- Couple : cotisation annuelle 90 fr. (réduction: 45 fr.)
- Collectivité (paroisse, association, entreprise, etc) : cotisation annuelle 140 fr. minimum

- En tant que membre passif**
- Je fixe moi-même le montant de ma contribution mensuelle ou annuelle

- Par un don**
- Veuillez m'envoyer..... bulletin(s) de versement
- Je verse un don sur le compte postal 12-39693-7, ACAT-Suisse

### Mes coordonnées:

Organisation

Prénom \*

Nom \*

Rue \*

NPA, Lieu \*

Tél.

E-mail

Confession

Année de naissance

Date \*

Signature \*

## Juin - octobre 2016

### Crêt-Bérard

Ve 26.08 -  
Di 28.08

#### **Atelier de guérison des mémoires animé par Michael Lapsley.**

«Des expériences douloureuses laissent en chacun de nous des souvenirs empoisonnés». L'atelier est un temps de partage et d'écoute pour nous aider à mieux comprendre, gérer et panser les blessures de notre passé.

Langues: anglais avec traduction simultanée en français.

Inscription jusqu'au mardi 16 août 2016. Plus d'informations sur le site [www.cret-berard.ch](http://www.cret-berard.ch) ou au 021 946 03 60.

### Bâle

Ve 05.09. -  
Je 08.09.

#### **Exposition «Ma vie en flash-backs», peintures de rescapés de torture.**

Lieu: Elisabethenkirche.

***Les initiatives de membres et groupes ACAT qui souhaitent organiser la présentation de l'exposition «Ma vie en flash-backs» dans leur région sont les bienvenues! Veuillez vous adresser directement au Service ambulatoire CRS pour victimes de la torture et de la guerre à Berne: [gi-ambulatorium@redcross.ch](mailto:gi-ambulatorium@redcross.ch) ou 031 960 77 77.***

Prière d'affranchir

**ACAT-Suisse  
Speichergasse 29  
Case postale  
CH-3001 Berne**